

Communiquer efficacement en Français

Les programmes de formation de CONSENSO sont adaptés et « sur-mesure »

Public : Tout salarié maîtrisant le Français à l'oral, dont la scolarité a été écourtée, et qui a besoin de maîtriser sa communication écrite et orale dans un contexte professionnel.

Prérequis :	La maîtrise de la langue française à l'oral est nécessaire
Conditions d'accès à la formation :	Test de positionnement
Durée	75 heures
Lieu	Intra-Entreprise : France
	Inter-Entreprise : Hauts de France et Ile de France
Tarif	67.00€HT de l'heure par participant – éligible au CPF
Dates des sessions	Voir le calendrier sur le site Internet
Nombre de participants par groupe	Groupe de 4 personnes minimum et 10 maximum

Objectifs :

- Ecouter et comprendre un texte.
- S'exprimer à l'oral.
- Lire et comprendre un document.
- Ecrire un message lisible et compréhensible.

Programme :

1. Orthographe :

- Connaitre la ponctuation.
- Construire une phrase autour d'un verbe.
- Savoir compléter une phrase à l'aide d'un complément.
- Maîtriser l'emploi des pronoms relatifs, des pronoms personnels et démonstratifs.
- Les cadres de la conjugaison : temps simples et temps composés.
- L'orthographe d'usage : homophones, mots invariables.

• Compréhension écrite :

- Savoir repérer le thème principal d'un texte à partir de mots clés.
- Répondre à des questions sur le texte étudié.
- Trouver des informations dans un document selon une consigne donnée.

2. Expression orale :

- Savoir prendre la parole.
- Répondre à des questions.

A l'issue de la formation, une attestation de stage sera remise au stagiaire.

Cette formation s'inscrit également dans le cadre du Certificat CléA, Consenso Formation étant agréée par Coparef Hauts de France.